



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation relative au projet d'extension des voiries béton du bourg de Ouanary, sur la commune de Ouanary

Une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 36 jours, est prescrite **du lundi 09 avril 2018 au lundi 14 mai 2018 inclus**.

Le maître d'ouvrage de ce projet est la commune de Ouanary, 1 place Schoelcher – 97300 Cayenne. Le dossier est suivi par M. BORDES - coordonnées : 05 94 28 47 18 - mairie.annexeouanary@orange.fr

Le service instructeur au sein de la DEAL est le milieu naturels, biodiversité, sites et paysages (MNBSP). La personne en charge du dossier est Mme Marie-Aline THEBYNE - coordonnées : 05 94 29 66 52 courriel : marie-aline.thebyne@developpement-durable.gouv.fr ou mnbsp-deal@developpement-durable.gouv.fr - adresse : DEAL Guyane, rue du Vieux Port, CS76003, 97306 Cayenne cedex.

M. Paul PERSDAM, ingénieur informatique, résidant à Saint-Laurent du Maroni, est désigné par le président du Tribunal administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, l'arrêté d'ouverture d'enquête publique et l'avis d'enquête publique sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques).

Les pièces du dossier pourront être consultées à la mairie de Ouanary située au bourg de Ouanary, 97380 Ouanary et à l'annexe mairie de Ouanary à Cayenne, située 1, place Schoelcher 97 300 Cayenne – Téléphone : 05 94 28 47 18- Fax : 05 94 25 41 72 – mairie.annexeouanary@orange.fr, **pendant toute la durée de l'enquête, aux horaires d'ouverture des services de la mairie de Ouanary bourg** : du lundi au vendredi : de 08h00 à 14h00 et **Mairie annexe de Ouanary à Cayenne** au n° 1, place Schoelcher : lundi de 8h00 – 16h00 - mardi, mercredi et jeudi : 8h00 – 14h00 - vendredi : 8h00 – 13h30, sur rendez-vous à la DEAL service pilotage et stratégie du développement durable (PSDD) unité procédures et réglementation (UPR), rue Carlos Finley – Impasse Buzaré – CS 76003 – 97306 – Cayenne Cedex – téléphone : 05 94 295 136 et 05 94 297 550.

Le public pourra formuler ses observations : par courriel au commissaire enquêteur: persdam@hotmail.com et sur le site de la DEAL : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr - **par voie postale**, Mairie de Ouanary, 1, place Schoelcher 97 300 Cayenne, à l'attention du commissaire enquêteur M. **Paul PERSDAM**. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur M. Paul PERSDAM recevra le public de 9 heures à 12 heures :

- Lundi 09 avril 2018 de 09h00 à 12h00 à l'annexe mairie à Cayenne
- Lundi 16 avril 2018 de 09h00 à 12h00 à Ouanary
- Vendredi 20 avril 2018 de 09h00 à 12h00 à l'annexe mairie à Cayenne
- Lundi 30 avril 2018 de 9h00 à 12h00 à Ouanary
- Lundi 14 mai 2018 de 9h00 à 12h00 à l'annexe mairie à Cayenne

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie et l'annexe mairie de Ouanary et sur internet aux adresses suivantes : www.guyane.pref.gouv.fr – (accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Pour le préfet, par délégation,

L'Adjointe du chef de service
Pilotage, Stratégie du Développement Durable


Myriam VALDES